

Arrêté d'admission relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive
(CAPPEI session automne)
Session 2025

La rectrice de l'académie de Dijon

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 112-1 à L. 112-5, L. 321-2, L. 321-4, L. 332-4 et L. 351-1 ;
- VU** le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 modifié par les décrets 2020-472 du 23 avril 2020 et 2020-1634 du 21 décembre 2020 arrêté relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2017 modifié par les arrêtés du 23 avril 2020 et du 21 décembre 2020 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;
- VU** l'avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées en date du 19 décembre 2016 ;
- VU** l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 26 janvier 2017 ;
- VU** l'arrêté rectoral du 29 février 2024 fixant les dates et les modalités d'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), pour la session 2024 ;
- VU** les procès-verbaux visés par les membres du jury.

ARRÊTE

Article 1 : Sont admis définitivement au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, pour la session 2025, dans l'académie de Dijon, les candidates et candidats dont les noms suivent :

<u>Département de la Côte d'Or :</u>	<u>Corps :</u>	<u>Professionnalisation :</u>
Mme AUBEPART Elodie (née GARNIER)	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS
Mme BEGUINOT Karine	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS
Mme HUDELEY Sophie (née SEGUIN)	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS
Mme LORIOT Sabrina (née MULTIER)	Professeure des écoles	Travailler en RASED Aide à dominante pédagogique Aide à dominante relationnelle
Mme PAWELZCZYCK Anne SOPHIE	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS

Mme THEURET Anaïs	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS
-------------------	------------------------	--------------------

Département de la Saône et Loire :

Mme ALIX Lucie (née BERTHELET)	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS
Mme AMPERE Marjorie (née GUILLET)	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS
Mme DUWEZ Stéphanie	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS
Mme LE BRIS Charlotte (née AMENDOLA)	Professeure des écoles	Enseigner en SEGPA ou en EREA
Mme PAILHAREY Pierrette	Professeure des écoles	Travailler en RASED Aide à dominante pédagogique Aide à dominante relationnelle
Mme ROSSIGNOL Axelle	Professeure des écoles	Coordonner un ULIS

Département de l'Yonne :

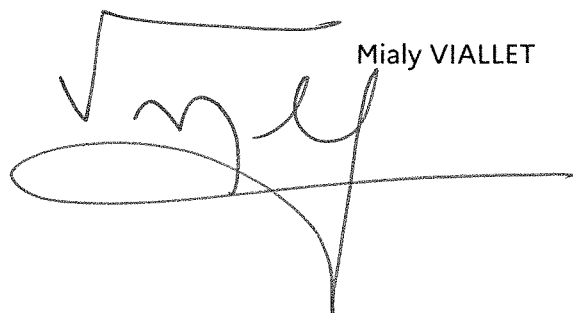
Mr PROBST Arnaud	Professeur certifié	Coordonner un ULIS
------------------	---------------------	--------------------

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 10 décembre 2025

Pour la rectrice et par délégation,

La secrétaire générale d'académie

 Mialy VIALLET